



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 87319

Texte de la question

M. Stéphane Demilly interroge M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur les conditions commerciales pénalisantes d'EDF qui compromettent la relance des entreprises industrielles et sur la loi relative à la nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) qui peut pénaliser la compétitivité des petites entreprises à cause des hausses prévisibles des prix de l'électricité. En 2009, les PMI ont subi en moyenne une hausse du prix de l'électricité de 10 %. C'est une conséquence issue de l'offre commerciale inadaptée à l'irrégularité de l'activité d'une majorité des entreprises, induite par la crise. Interpellé par les chambres consulaires ainsi que par les fédérations professionnelles, il lui demande quelles mesures il entend mettre en place pour que les pouvoirs publics s'engagent à maîtriser la forte hausse des tarifs de l'énergie qui dessert la visibilité et la compétitivité des entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87319

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 2010, page 9576

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)